



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 125211

Texte de la question

Mme Pascale Crozon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la situation de l'enseignement de l'histoire-géographie dans le second degré. À la rentrée scolaire 2012, les élèves inscrits en terminale scientifique ne bénéficieront plus d'un enseignement d'histoire-géographie, ce qui est regrettable comme elle a déjà pu lui signifier. D'autre part, elle regrette que deux engagements du ministère n'aient pas été tenus. Le rééquilibrage en faveur des filières littéraire et économique aurait dû compenser cette réforme. Or il n'en est rien puisque il ne concerne que 0,2 % des élèves à la rentrée 2011. La mise en place d'une option d'histoire-géographie pour les élèves de terminale scientifique constituait une autre garantie. Là encore, on peut constater que nombre de lycées n'offrent pas cette option. Le nombre d'heures d'histoire-géographie a aujourd'hui été considérablement réduit, ce qui rend impossible la mise en application des programmes y compris dans les classes de cinquième et de quatrième où il n'y a plus qu'une seule heure d'enseignement. Elle lui demande donc de préciser quelles sont les intentions du Gouvernement pour revaloriser cet enseignement, indispensable à la formation des jeunes citoyens.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Crozon](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125211

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13474

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)